



P 1633

ID 4876

CHAMBRE DES DÉPUTÉS  
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Pascal Gross / Joé Spier  
Service des Commissions  
Tél: +352 466 966 314 / 347  
Courriel: pgross@chd.lu / jspier@chd.lu

Monsieur Carl-Egbert STEVER

Luxembourg, le 2 novembre 2020

Objet : Votre pétition 1633 – Conversion de tous les véhicules de service et de livraison jusqu'à 3,5 t au fonctionnement électrique d'ici à la fin de 2025

Monsieur,

Veillez trouver en annexe copie d'une lettre que je viens d'envoyer à Monsieur le Ministre de la Mobilité et des Travaux publics et Madame la Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable en vue d'une prise de position au sujet de la pétition citée en référence.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments très distingués.

Fernand ETGEN  
Président de la Chambre des Députés



CHAMBRE DES DÉPUTÉS  
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Pascal Gross / Joé Spier  
Service des Commissions  
Tél: +352 466 966 314 / 347  
Courriel: pgross@chd.lu / jspier@chd.lu

Monsieur François Bausch  
Ministre de la Mobilité et des Travaux  
publics  
L-2940 Luxembourg

Madame Carole Dieschbourg  
Ministre de l'Environnement, du Climat et  
du Développement durable  
L-2918 Luxembourg

Luxembourg, le 2 novembre 2020

Objet : Pétition 1633 – Conversion de tous les véhicules de service et de livraison jusqu'à 3,5 t au fonctionnement électrique d'ici à la fin de 2025

Madame la Ministre, Monsieur le Ministre,

Au cours de sa réunion du 28 octobre 2020, la Commission des Pétitions a jugé utile de vous soumettre la pétition citée en référence en vue d'une prise de position.

Dans ce contexte j'aimerais vous rendre attentif aux dispositions de l'article 163 (9) du Règlement de la Chambre des Députés qui dit :

« Si la Commission des Pétitions décide de demander une prise de position à un Ministre, elle en informe la commission compétente conformément à l'article 20(1). La prise de position du Ministre est envoyée au Président de la Chambre au plus tard dans un délai d'un mois. Si le Ministre compétent n'est pas en mesure de fournir sa réponse dans le délai prescrit, il en informe le Président de la Chambre tout en indiquant et les raisons d'empêchement et la date probable de la réponse. Le Président de la Chambre peut accorder un délai supplémentaire d'un mois. A défaut de réponse du Ministre à une demande de la Commission des Pétitions dans le délai prescrit, le membre du Gouvernement concerné est invité pour une prise de position orale à la Commission des Pétitions. »

J'adresse copie de la présente à Monsieur Marc Hansen, Ministre aux Relations avec le Parlement.

Veillez agréer, Madame la Ministre, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments très distingués.

Fernand ETGEN  
Président de la Chambre des Députés

## PETITION PUBLIQUE 1633

### **Intitulé de la pétition:**

Conversion de tous les véhicules de service et de livraison jusqu'à 3,5 t au fonctionnement électrique d'ici à la fin de 2025

### **But de la pétition:**

Conversion à l'électricité de tous les véhicules jusqu'à un poids total de 3,5 t utilisés par l'administration centrale, les communes, la poste, les services de courrier, les services de soins, les artisans et autres commerçants à l'intérieur du Luxembourg pour fournir leurs services jusqu'à la fin de 2025.

### **Motivation de l'intérêt général de la pétition:**

Un tel changement peut contribuer de manière significative à la réalisation des objectifs climatiques en 2030. Ces véhicules sont souvent équipés de vieux moteurs diesel, particulièrement nocifs pour le climat et la santé en raison des émissions élevées de CO<sub>2</sub>, d'oxyde d'azote et de particules. En outre, ces véhicules sont principalement utilisés pour de courts trajets, au cours desquels le moteur ne chauffe généralement jamais vraiment et les émissions sont donc disproportionnées. Ces véhicules n'ont généralement qu'un faible kilométrage journalier, la batterie peut donc être assez petite et l'empreinte de CO<sub>2</sub> dans la production de la batterie est donc également relativement faible. Si la ville apportait un soutien particulier à cette reconversion, l'objectif pourrait être atteint rapidement et les organisations pourraient bénéficier des faibles coûts de fonctionnement.

**Dépôt:** le 16.06.2020 à 18:26

**Pétitionnaire:** Carl-Egbert Stever